



Bachelor 2^e et 3^e années

10 exemples de cours :

- Analyse territoriale et urbaine
- Droit de l'architecte, introduction : contrats et concours
- Figuration et représentation en architecture
- Figuration expressive
- Histoire de l'architecture
- Histoires de l'environnement
- Introduction aux outils de CAO
- Technologie du bâti
- Théorie et culture architecturales
- Théories de l'urbanisme

La formation comprend un stage obligatoire d'une année entre le Bachelor et le Master.

Master
(120 crédits ECTS)

Orientations proposées :

- Art et architecture
- Logement collectif
- Projet urbain et territoires
- Ressources
- Sauvegarde et patrimoine
- Types

Mineurs recommandés (30 ECTS) dans le cadre des options :

- Design intégré, architecture et durabilité
- Développement territorial et urbanisme

Perspectives professionnelles

Si les études en architecture mènent naturellement à exercer la profession d'architecte, elles offrent également de nombreuses possibilités liées à ce métier, ainsi que d'autres débouchés moins attendus.

Les architectes ont la possibilité de travailler de manière indépendante ou d'être employés. Leur formation leur permet de gérer des tâches variées dans des bureaux d'architecture ou dans des domaines d'activités tels que l'administration publique (aménagement du territoire, urbanisme, conservation du patrimoine), la gestion immobilière, la scénographie (spectacles ou expositions), l'édition, ou encore l'enseignement et la recherche.

Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC)

Section d'architecture

E-mail : secretariat.sar@epfl.ch

Téléphone : +41 21 693 32 11

Web : go.epfl.ch/bachelor-architecture